

# Le Fonds collège-industrie pour l'innovation (FCII)

## Atelier suivant l'octroi d'une contribution

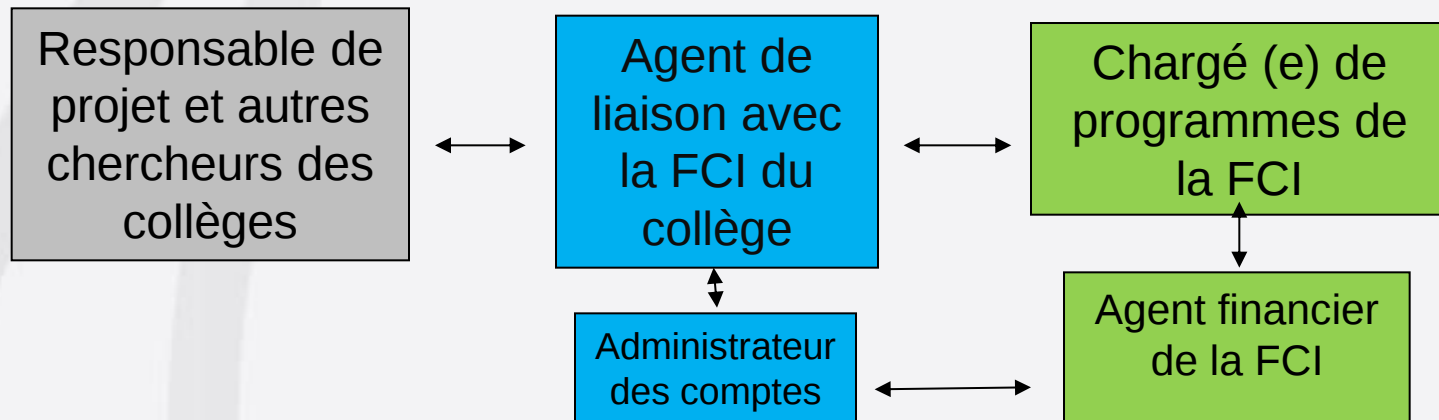
*Sylvie Boucher - Programmes*  
*Isabelle Henrie - Finances*

25 avril 2013

# Aperçu

- Introduction (SB)
  - Établissements financés et personnes-ressources de la FCI
  - Échéancier
- Finances (IH)
  - Processus de finalisation de la contribution
  - Entente de contribution financière
  - Politiques importantes de la FCI (achats et contributions en nature)
  - Rapport financier annuel
  - Exploitation, maintenance et FEI
- Modifications (SB)
- Rapports d'avancement (SB)
- Communications (SB)

# Liens avec la FCI



- Chargé de programmes de la FCI assigné à chaque collège admissible pour :
  - Prodiguer des conseils sur l'ensemble des lignes directrices de la FCI
  - Assurer le suivi des projets financés
  - Vérifier si toutes les conditions sont remplies et les documents de finalisation de la contribution sont en règle
- Chargé de programmes agit comme guichet unique pour toutes questions reliées à la FCI
- Les communications se font par l'entremise de l'agent de liaison avec la FCI du collège indiqué dans la *Déclaration d'adhésion*

# Collèges financés – Deuxième concours

| Établissements                                                 | Agent de liaison    | Administrateur des comptes | Chargé(e ) de programmes - FCI |
|----------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Algonquin College of Applied Arts and Technology               | Mark Hoddenbagh     | Duane McNair               | Sandra Zohar                   |
| Cégep André-Laurendeau (Volet 2)                               | Louise Ross         | Pierre Masella             | Sylvie Boucher                 |
| Cégep de Saint-Jérôme                                          | François Adam       | Francine Lauzon            | Mireille Labrie                |
| Cégep de Sainte-Foy                                            | Christian Morin     | Alain Brochier             | Laurent Messier                |
| Cégep de Trois-Rivières                                        | Jean Des Lauriers   | Marc Leblanc               | Laurent Messier                |
| Cégep de Victoriaville                                         | Vincent Guay        | François St-Cyr            | Mireille Labrie                |
| Collège Ahuntsic                                               | Joël Findlay        | Yvon Pépin                 | Laurent Messier                |
| Collège de Maisonneuve                                         | Bruno Ponsard       | Fatima Harouroud           | Olivier Gagnon                 |
| Collège Édouard Montpetit (volet 2)                            | Valérie Damourette  | Stéphanie Paquette         | Mireille Labrie                |
| Collège Shawinigan                                             | Marie-Pierre Pinard | Louise Villemure           | Laurent Messier                |
| George Brown College                                           | Dawn Davidson       | Ric Ho                     | Mireille Labrie                |
| La Cité collégiale                                             | Michel Caron        | Marc Tassé                 | Laurent Messier                |
| Mohawk College of Applied Arts and Technology                  | Ted Scott           | David Graham               | Sandra Zohar                   |
| Nova Scotia Community College                                  | Anne Campbell       | Maureen Gills              | Sandra Zohar                   |
| SAIT Polytechnic                                               | Priya Batchelor     | Wayne King                 | Sandra Zohar                   |
| Sheridan College Institute of Technology and Advanced Learning | Darren Lawless      | Michael Collins            | Sandra Zohar                   |
| St. Lawrence College                                           | Cam McEachern       | Patricia Kerth             | Sharyn Szick                   |

# Échéancier suivant l'octroi d'une contribution

**2013**

5 mars



Décision de la FCI

5 déc.



Échéance – finalisation de la contribution

**2014**

15 juin



Échéance – premier rapport financier de l'AF 2013-2014

5 sept.



Échéance – début des travaux de rénovation ou de construction

**2015**



Rapport d'avancement – 18 mois après la date de finalisation de la contribution

# Guide des politiques et des programmes



[Au sujet de la FCI](#)

[Fonds](#)

[Investissements](#)

[Recherche en action](#)

[Accueil / Fonds](#)

## FONDS

La structure de financement permet à la FCI de remplir son mandat et de répondre aux besoins du milieu de la recherche, de ses partenaires et des autres intervenants concernées. Le financement de la FCI couvre l'ensemble du spectre de l'infrastructure : les projets de moindre envergure pour attirer un chercheur de haut calibre; les projets novateurs dirigés par une équipe qui ont un effet structurant sur un établissement ou une région; les projets nationaux de grande envergure.

Veuillez prendre note que seuls les établissements admissibles, et non directement les chercheurs, peuvent soumettre une proposition à la FCI. Nous invitons les chercheurs à communiquer avec un représentant de leur bureau de recherche afin de connaître les processus de soumission internes.

### [Fonds de l'avant-garde et des initiatives nouvelles](#)

Les établissements admissibles ont jusqu'au 26 avril 2012 pour soumettre des propositions.

### [Fonds des leaders](#)

Les établissements admissibles peuvent soumettre des propositions à des moments précis tout au long de l'année.

### [Fonds d'exploitation des infrastructures](#)

Les établissements admissibles peuvent présenter une demande une fois par année au plus tard le 15 juin.

### [Fonds des initiatives scientifiques majeures](#)

Le conseil d'administration de la FCI prendra les décisions en mars 2012.

### [Fonds collège-industrie pour l'innovation](#)

Les collèges admissibles peuvent soumettre des lettres d'intention au volet 1 jusqu'au 8 juin 2012 et des propositions au volet jusqu'au 20 avril 2012.

### [Partenariat automobile du Canada](#)

Les établissements admissibles peuvent soumettre des propositions à tout moment de l'année jusqu'en 2014 ou jusqu'à épuisement des fonds.

### [Fonds des occasions exceptionnelles](#)

Nous invitons les établissements admissibles à communiquer avec leur chargé de programmes afin de tirer parti d'une occasion exceptionnelle.

## POLITIQUES

- [Guide des politiques et des programmes](#)
- [Guides d'Archives](#)
- [Recueil des pratiques exemplaires](#)
- [Information complémentaire](#)

## ADMISSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

- [Déclaration d'adhésion](#)
- [Déclaration d'adhésion \(Québec\)](#)
- [Sommaire du plan de recherche stratégique](#)

## GÉRER LES CONTRIBUTIONS DE LA FCI

### Finalisation des contributions

- [Manuel d'instructions](#)
- [Conditions de la contribution](#)

### Module des modifications

- [Manuel d'instructions](#)

### Rapports financiers

- [Manuel d'instructions](#)
- [Coûts du personnel – Registre des heures travaillées et des tâches effectuées](#)

### Rapports d'avancement de projet

- [Modèle 2012](#)

# Processus de finalisation de la contribution

Les établissements bénéficiaires doivent soumettre à la FCI :

- La *Liste détaillée et sommaire des contributions confirmées*
- Le *Formulaire de finalisation de la contribution*
- Les réponses aux conditions comprises dans la décision de financement de la FCI, le cas échéant



# FINALISATION – FCI en ligne

**INNOVATION.CA**  
CANADA FOUNDATION  
FOR INNOVATION | FONDATION CANADIENNE  
POUR L'INNOVATION

[Accueil](#) | [FCI en ligne](#) | [Médias](#) | [Nous joindre](#) | [English](#)

Recherche



Au sujet de la FCI

Fonds

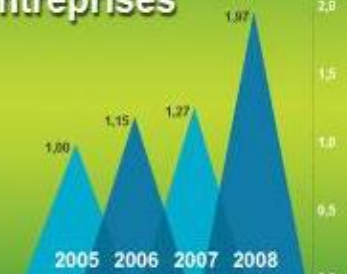
Investissements

Recherche en action



**Saviez-vous ?**

La recherche  
au service des  
entreprises



Cliquer pour consulter  
l'article intégral

# FINALISATION – FCI en ligne



CANADA FOUNDATION  
FOR INNOVATION

FONDATION CANADIENNE  
POUR L'INNOVATION

[Accueil](#) | [FCI en ligne](#) | [Médias](#) | [Nous joindre](#) | [English](#)



[Au sujet de la FCI](#)

[Fonds](#)

[Investissements](#)

[Recherche en action](#)

[Accueil / FCI en ligne](#)

## FCI EN LIGNE

## FCI en ligne

### Avis d'entretien du serveur web de la CFI

Veuillez noter que nous effectuerons l'entretien de routine des serveurs Web de la FCI le jeudi 3 mai à partir de 19 h jusqu'au samedi 5 mai. Pendant cette période, notre système en ligne ne sera pas accessible.

### FCI EN LIGNE

- ▶ [Chercheurs](#)
- ▶ [Évaluateurs](#)
- ▶ [Établissements : agents de liaison](#)
- ▶ [Établissements : finance](#)
- ▶ [Initiation au SGCF](#)

### AIDE ADDITIONNELLE

Si la réponse à vos questions ne se trouve pas sur la page Web ci-dessus ou si vous avez besoin d'une aide technique additionnelle pour remplir les

# FINALISATION – FCI en ligne



Au sujet de la FCI

Fonds

Investissements

Recherche en action

[Accueil / FCI en ligne](#)

FCI

Windows Security

The server www2.innovation.ca at frcfi requires a username and password.



User name

Password

☐ Remember my credentials

OK

Cancel

## FCI en ligne

Le Système de gestion des contributions établit des établissements de recherche admissibles, des pièces justificatives, de collaborer avec des propositions et les décisions prises à l'égard de ces mêmes propositions.

### Possibilités de financement

#### Fonds des leaders

|               |               |
|---------------|---------------|
| Volet 1       | 17 mars 2013  |
| Volet 2 (CRC) | 29 avril 2013 |

### FCI EN LIGNE

- [Chercheurs](#)
- [Évaluateurs](#)
- [Établissements : agents de liaison](#)
- [Établissements : finance](#)
- [Initiation au SGCF](#)

### AIDE ADDITIONNELLE

Si la réponse à vos questions ne se trouve pas sur la page Web ci-dessus ou si vous avez besoin d'une aide technique additionnelle pour remplir les formulaires en ligne, veuillez communiquer avec le centre de soutien de la FCI au : [help.aide@innovation.ca](mailto:help.aide@innovation.ca).

La FCI répond à toutes les demandes aussi rapidement que possible (en règle générale à l'intérieur d'un jour ouvrable).

# FINALISATION – FCI en ligne



## Portail financier de l'établissement

No d'établissement : 910    Établissement : Test inst alt

- > [Finalisation de la contribution](#)
- > [Rapports financiers](#)
- > [Modifications](#)
- > [Fonds d'exploitation des infrastructures \(FEI\)](#)

Pour de l'information de nature technique, veuillez envoyer un courriel à [help.aide@innovation.ca](mailto:help.aide@innovation.ca).

# FINALISATION – FCI en ligne

[Menu principal](#)[Fermer](#)

## Finalisation de la contribution

No d'établissement : 910    Établissement : Test inst alt

- > [Liste détaillée et Sommaire des contributions confirmées](#)
- > [Conditions de la contribution](#)
- > [Accès des chercheurs à la Liste détaillée et au Sommaire des contributions confirmées](#)

---

Pour de l'information de nature technique, veuillez envoyer un courriel à [help.aide@innovation.ca](mailto:help.aide@innovation.ca).

# FINALISATION – FCI en ligne



## Projets d'infrastructure

### Liste détaillée et Sommaire des contributions confirmées

No d'établissement de la FCI: 910 Établissement: Test inst alt

[Finalisation de la contribution](#)[Menu principal](#)[Fermer](#)[Instructions](#)

Choisir dans cette liste :

Pas encore soumis  
Pas encore soumis  
Déjà soumis

[Continuer...](#)

Pour obtenir davantage d'informations, veuillez communiquer avec [help.aide@innovation.ca](mailto:help.aide@innovation.ca)

# FINALISATION – FCI en ligne

[Finalisation de la contribution](#)[Menu principal](#)[Fermer](#)

## Projets d'infrastructure

### Liste détaillée et Sommaire des contributions confirmées

[Instructions](#)

No d'établissement de la FCI: 910    Établissement: Test inst alt

Choisir dans cette liste :

Pas encore soumis ▼

[Continuer...](#)[Nouvelle soumission](#)

Cliquez sur « Nouvelle soumission » pour créer la Liste détaillée et le Résumé des contributions confirmées pour un nouveau projet.

---

Pour obtenir davantage d'informations, veuillez communiquer avec [help.aide@innovation.ca](mailto:help.aide@innovation.ca)

# FINALISATION – FCI en ligne

[Liste des soumissions](#)[Finalisation de la contribution](#)[Menu principal](#)[Fermer](#)

## Projets d'infrastructure

### Liste détaillée et Sommaire des contributions confirmées

[Instructions](#)

No d'établissement de la FCI: **910**    Établissement: **Test inst alt**

No du projet

[Liste](#)

Date de début du projet

 / 

?(MM/AAAA)

Date prévue de fin du projet

 / 

?(MM/AAAA)

[Créer](#)

Pour créer une nouvelle soumission, il faut indiquer la date de début et la date prévue de fin du projet.

---

Pour obtenir davantage d'informations, veuillez communiquer avec [help.aide@innovation.ca](mailto:help.aide@innovation.ca)

# Liste détaillée et sommaire des contributions confirmées



## **Les établissements doivent fournir :**

- Une estimation récente du coût complet de tous les articles admissibles
- Un calendrier d'acquisition de ces articles (déboursés)
- Une explication des écarts
- De l'information additionnelle au besoin
- Une mise à jour des contributions des partenaires (sommaire des contributions confirmées)

**Les nouveaux articles qui ne figuraient pas initialement dans la proposition ne peuvent être ajoutés à la *Liste détaillée et sommaire des contributions confirmées*.**

*Consulter la section 6.2 du GPP et du Manuel d'instructions pour la finalisation de la contribution*

# Formulaire de finalisation de la contribution

## **Ce document confirme notamment que :**

- Seuls les coûts admissibles ont été inclus et qu'ils reflètent la juste valeur marchande (s'appliquent aussi aux contributions en nature)
- Toutes les contributions des partenaires sont confirmées
- L'établissement affectera les ressources nécessaires à l'exploitation et à la maintenance de l'infrastructure de recherche financée par la FCI pendant sa durée de vie utile

**Il doit être signé par le recteur, le directeur-général ou le signataire autorisé, et retourné à la FCI**



# *Entente de contribution financière*

**Une *Entente de contribution financière* est rédigée pour chaque projet financé par la FCI**

- Elle doit être signée par l'administrateur des comptes et par le recteur, le directeur général ou le signataire autorisé, et retournée à la FCI
- Elle indique la part convenue des coûts admissibles, le montant maximal de la contribution de la FCI, le calendrier des versements et les obligations relatives aux rapports financiers

*Consulter la section 6.3 du GPP pour en savoir plus sur l'Entente de contribution financière et le calendrier des versements*

# Politiques importantes de la FCI

## *Achats*

- Tous les achats relatifs aux projets qu'elle finance suivent les politiques et les procédures courantes d'appel d'offres et d'achat des établissements
- Les achats doivent respecter, à tout le moins, les critères énoncés à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur
- Les établissements doivent utiliser avec soin les exemptions relatives au fournisseur unique



# Politiques importantes de la FCI

## *Administration des comptes*

- Les établissements doivent tenir à jour des dossiers financiers adéquats et des comptes distincts pour chaque projet financé par la FCI
- Les établissements doivent être prêts à fournir les pièces justificatives liées aux dépenses et aux contributions se rapportant à chacun des articles admissibles présentés dans un projet financé par la FCI
- La liste des pièces justificatives à produire se trouve dans le *Guide des programmes et des politiques*

*Consulter la section 6.4 du GPP pour en savoir plus sur l'administration des comptes*

# Politiques importantes de la FCI

## *Contributions en nature*

- Les ressources non pécuniaires fournies par les partenaires pour couvrir les coûts admissibles des projets, par exemple :
  - Dons d'équipement
  - Remises des fournisseurs consenties en sus des remises normales
- Les articles doivent être déclarés à leur juste valeur marchande
- Les contributions en nature sont **volontaires**
- Responsabilité de l'établissement de s'assurer que les contributions en nature sont réelles et adéquatement évaluées
- **En cas de doute par rapport aux contributions en nature, veuillez communiquer avec la FCI**

*Consulter la section 6.5 du GPP pour en savoir plus sur les contributions en nature*

# En ligne



Fermer



## Portail financier de l'établissement

No d'établissement : 910      Établissement : Test inst alt

- > [Finalisation de la contribution](#)
- > [Rapports financiers](#)
- > [Modifications](#)
- > [Fonds d'exploitation des infrastructures \(FEI\)](#)

---

Pour de l'information de nature technique, veuillez envoyer un courriel à [help.aide@innovation.ca](mailto:help.aide@innovation.ca).

# Rapport financier annuel



- Les rapports financiers annuels doivent être soumis au plus tard le 15 juin de chaque année après la finalisation de la contribution
- Si un rapport financier final est soumis d'ici le 30 septembre, il n'est pas nécessaire de soumettre un rapport financier annuel au plus tard le 15 juin
- Les rapports sont soumis par voie électronique
- Le rapport financier final doit aussi être imprimé et signé par l'administrateur des comptes et le signataire autorisé

*Consulter la section 6.7 du GPP pour en savoir plus sur les rapports financiers*

# Exploitation, maintenance et FEI

- Les établissements doivent affecter les sommes nécessaires à l'exploitation et à la maintenance de l'infrastructure financée par la FCI
- Le financement FEI aide les établissements à remplir partiellement cette obligation
- Le financement FEI accordé correspond à 30 pour cent de la contribution finalisée de la FCI
- Le financement FEI contribue à une partie des coûts d'exploitation et de maintenance afin d'assurer une utilisation optimale de l'infrastructure
  - Le financement FEI peut être réclamé tant et aussi longtemps que l'infrastructure est toujours utilisée à des fins de recherche au cours de la période visée
  - Les coûts admissibles au FEI : salaires des techniciens et services (électricité, sécurité et nettoyage), pièces de remplacement, etc.

*Consulter les sections 4.6 et 6.10 du GPP pour en savoir plus sur le FEI*

# Modifications au projet

**Les modifications doivent d'abord être approuvées par votre chargé (e) de programmes de la FCI**

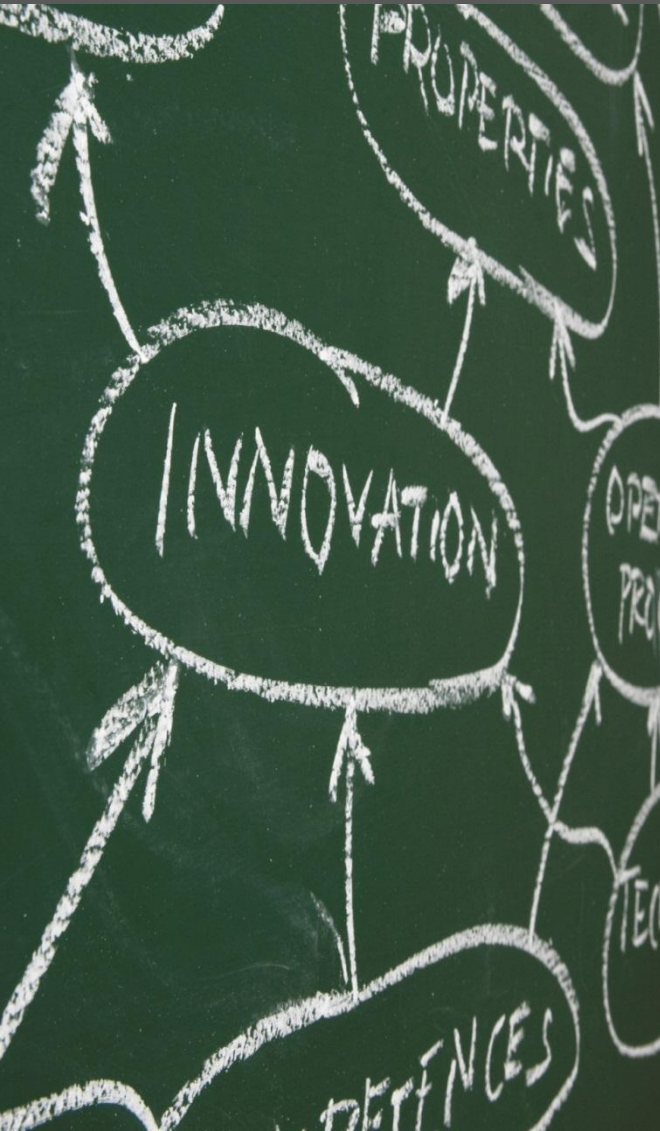
- À l'infrastructure (p. ex. article non acheté, augmentation des coûts)
- À la nature ou à la superficie des locaux construits ou rénovés
- Retards importants dans le projet
- À l'emplacement d'une pièce d'infrastructure importante

Les demandes de modifications doivent être soumises à l'aide du module Modifications de la section Établissements : module Renseignements financiers du site Web de la FCI

*Consulter la section 6.6. du GPP*



# Rapport sur l'**AVANCEMENT**



**Deux éléments importants:**

## **1. Indicateurs de rendement**

- Reliés à l'utilisation de l'infrastructure
- Requis 18, 36 et 60 mois après la finalisation de la contribution
- La FCI vous fournira un tableau Excel

# Rapport sur l'**AVANCEMENT**

## 2. Entretiens

Pour compléter l'information sur les indicateurs de rendement, la FCI prendra contact avec vous (aussi à 18, 36 et 60 mois) pour discuter :

- Des activités de mise en œuvre
- Utilisation de l'infrastructure
- Capacité à soutenir l'innovation dans les entreprises et de mener des activités de recherche
- Nature et type de partenaires
- Activités de transfert technologique et de connaissances
- Défis et stratégies d'atténuation



# Communications - FCI

Nous concentrons nos efforts sur des histoires de retombées qui illustrent la façon dont la recherche :

- Bâtit des collectivités fortes
- Engendre des retombées économiques tangibles pour les Canadiens (emplois, commercialisation, etc.)



# Présenter des histoires de RETOMBÉES



- Page « Recherche en action » de notre site Web ([innovation.ca](http://innovation.ca))
- Reportages publicitaires (journaux nationaux)
- Mensuel électronique destiné aux parlementaires et aux décideurs publics

*Personne-ressource :*  
*[rodrigue.hurtubise@innovation.ca](mailto:rodrigue.hurtubise@innovation.ca)*

# QUESTIONS

Communiquez avec votre chargé de programmes

Visitez notre site Web ([innovation.ca/fr](http://innovation.ca/fr))

Consultez le GPP et le *Manuel d'instructions pour la finalisation de la contribution*

